

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 28 février 2024

Objet :

RCEA – RN 70 – Aménagement à 2x2 voies - traversée de Blanzy Fermeture nuits du 12 au 13 mars et du 1er au 2 avril 2025

Dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de la RCEA dans la traversée de Blanzy, afin de permettre la poursuite des travaux de construction du pont franchissant les voies au niveau de Blanzy Centre, la RN 70 sera fermée à la circulation entre Paray-le-Monial et Montchanin de 20h à 7h, les nuits du 12 au 13 mars 2025 et du 1er au 2 avril 2025* :

- dans le sens Paray-le-Monial / Chalon-sur-Saône : entre l'échangeur 12, Bois du Verne, et l'échangeur 10, La Fiolle ;
- dans le sens Chalon-sur-Saône / Paray-le-Monial : entre l'échangeur 11a, Blanzy Centre, et l'échangeur Blanzy Ouest.

Pendant la fermeture de la RCEA, dans les 2 sens de circulation un itinéraire poids lourds est conseillé entre l'échangeur de Digoin (RN79) et Montchanin (RN80) via les RD 982 (Digoin), RD 994 (Gueugnon, Toulon-sur-Arroux, Étang-sur-Arroux), RD 61 (Mesvres, Marmagne), RD 680 (Montcenis, Torcy, Montchanin).

Le temps de cette fermeture, pour les usagers en transit entre Paray-le-Monial et Chalon-sur-Saône, il est également conseillé d'emprunter la RN79 via Mâcon.

Pôle communication

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Pour les échanges locaux au niveau de Blanzy, en direction de Chalon-sur-Saône :

- depuis la RCEA une déviation sera mise en place entre l'échangeur 12, Bois du Verne, et l'échangeur 9, Pont des Morands, le trafic étant dévié par les RD 57 (avenue des Alouettes), RD 357 (rue du Bois Clair), RD 980 (route de Montcenis), RD 102.
- depuis Blanzy centre, une déviation sera mise en place via les rues Félix Clerc, de la Chassagne, RD 357 (rue du Bois Clair), RD 980 (route de Montcenis), RD 102 pour rejoindre la RN 70 à l'échangeur 9, Pont des Morands.

Pour les échanges locaux au niveau de Blanzy en direction de Paray-le-Monial :

- depuis la RCEA, une déviation sera mise en place entre l'échangeur 11a, Blanzy Centre, et l'échangeur 12, Bois du Verne, le trafic étant dévié par les RD 980, RD 357 (rue du Bois Clair), RD 57 (avenue des Alouettes) ;
- depuis Blanzy centre, une déviation sera mise en place en direction de Paray-le-Monial via les rues Félix Clerc, de la Chassagne, de l'étang Denis, pour rejoindre la RN 70 à l'échangeur de Blanzy Ouest.

Conscients de la gêne occasionnée, les services de l'État mettent tout en œuvre pour limiter les impacts du chantier sur ce secteur.

Pour rappel, pour la sécurité de tous le respect des limitations de vitesse et de la signalisation de chantier est de rigueur.

Toute l'actualité des opérations de la RCEA sur le site <https://www.rcea-saoneetloire.fr>

* En cas d'aléas météorologiques ou liés à l'avancement des travaux, les fermetures pourront être reportées les nuits suivantes.

Pôle communication

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr